



## **COMPTE-RENDU DE L'AUDIO-CONFERENCE DE LA DSFP AP-HP du 14 AVRIL 2020 à 11h00**

### **Introduction :**

Le Directeur de la DSFP AP-HP a convié les représentants syndicaux à une audioconférence le mardi 14 avril 2020 à 11h. Cette audio-conférence a duré environ 45 minutes. La Section FO-DGFIP de la DSFP AP-HP a envoyé une série de questions qui a servi de fil conducteur à la discussion. Cependant il n'a pas été possible d'obtenir les réponses à toutes nos questions. La liste des questions est consultable sur notre site.

Depuis le 16 mars 2020, le poste est fermé et la Direction a établi un Plan de Continuité de l'Activité (PCA, cellule de crise) respectant au mieux les consignes du confinement.

### **Les chiffres :**

#### **Agents en présentiel :**

Il y a **25 agents mobilisés** mais avec un planning de roulement.

La présence journalière va de 7 à 12 agents :

- Les agents du SRI viennent en moyenne une journée entière un jour sur 2
- Certaines opérations comptables sont effectuées une fois par semaine sur une demi-journée
- Le courrier est traité une fois par semaine sur une demi-journée
- La cellule téléphonique est assurée par des vacations sur la demi-journée.

La plupart des agents mobilisés habitent non loin de la DSFP AP-HP.

#### **Agents en Autorisation Spéciale d'Absence ASA :**

114 collègues, dont 22 pour garde d'enfants jusqu'à 16 ans.

Il n'y a pas de statistiques sur les personnes fragiles.

#### **Agents en télétravail :**

73 collègues sont en télétravail.

Les 14 collègues DGFIP du SFACT sont également en télétravail.

La direction a fait une demande d'équipement en télétravail dans le but d'augmenter les effectifs des télétravailleurs (volontaires – demandes non satisfaites).

Selon les directives Bercy, la journée de tous les télétravailleurs est banalisée.

#### **Cas probables ou avérés de covid-19 :**

Les cas de covid 19 dans le poste sont au nombre de 3.

Il y a une suspicion et 2 cas avérés. Ceux-ci ont été contactés par le directeur. Il n'y a pas d'hospitalisation.

### **Congés :**

La Direction a fait connaître sa position sur la question des congés dans la note n°3 communiquée aux agents.

La Direction a déclaré se conformer aux directives nationales :

*« Pour les congés, les directives ont été données au niveau national : les congés posés sont considérés comme pris, même s'ils se superposent aux autorisations d'absence. »*

**Avec son Syndicat National, la section FO rappelle les propos tenus par le Directeur Général lors de l'audio conférence du 6 avril 2020 avec les Organisations Syndicales Nationales.**

**Le Directeur Général s'est engagé à donner des consignes de bienveillance et de souplesse pour que les agents ne perdent pas le bénéfice de leurs jours de congés.**

**En conséquence, la section FO demande à la Direction de la DSFP AP-HP de reconsidérer la question des congés et d'appliquer les préconisations du Directeur Général.**

**La section FO-DGFIP demande à la Direction de la DSFP d'accorder la transformation des congés posés et validés sur la période de confinement en ASA ou télétravail à tous les agents qui le souhaitent.**

**La section FO-DGFIP demande à la Direction de la DSFP d'informer les agents sur cette possibilité.**

**Depuis cette audioconférence, l'ordonnance scandaleuse n° 2020-430 du 15 avril 2020 prévoit de faire perdre jusqu'à 10 jours de congés et d'ARTT à tous les agents de l'Etat placés en ASA ou en télétravail pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire.**

**Nous condamnons sans appel cette ordonnance.**

#### **Prise en charge des frais de repas :**

En raison de la fermeture de la restauration collective, le décret du 7 avril 2020 prévoit la prise en charge des frais de repas des agents en présentiel pour un montant de 17,50€.

**FO-DGFIP demande que la prise en charge des frais de repas soit faite, sur la durée totale du confinement, sur la base de la présence effective des agents en présentiel, quelle que soit la durée de présence.**

La Direction a eu l'air de ne pas connaître ce décret. La Direction a déclaré qu'elle allait se renseigner auprès de la DG.

**Pour FO, le problème de la prise en charge des frais de repas pour les collègues qui font des vacances à la demi-journée reste donc entièrement posé.**

**Nous interpellons à nouveau la direction à ce sujet.**

#### **Protection des agents :**

##### **Les masques :**

La première dotation a été de 200 masques (le 16 mars), aujourd'hui il en reste 148.

La Direction a déclaré que 2 masques par jour sont distribués aux agents venant en présentiel.

Quant à la deuxième dotation, elle est en cours mais le nombre et la date de réception ne sont pas connus.

##### **Le gel :**

La direction a réussi à avoir plusieurs litres de solution hydroalcoolique.

##### **Les gants :**

Bien que figurant dans notre liste de questions, la Direction n'a pas répondu sur ce sujet.

##### **Plexiglas :**

Des vitres en plexiglas seront fournies pour les 3 bureaux d'accueil. La date de livraison est encore inconnue.

##### **Ménage :**

Depuis le début du confinement, il y a eu un chômage technique à la société de nettoyage.

Depuis le 31/03/2020, un agent vient chaque mardi et jeudi nettoyer les bureaux, les sanitaires, les poignées de porte et les interrupteurs. La logistique n'a pas pu obtenir plus.

L'UGAP envisage une prestation pandémie pour la DSFP.

En prévision du déconfinement, un nettoyage des locaux serait effectué avant la reprise.

**En conséquence, FO interrogera de nouveau la Direction sur ce sujet.**

**Le SFACT :**

La Section FO-DGFIP est intervenue pour attirer l'attention de la Direction sur la situation de nos collègues DGFIP du SFACT.

Nos collègues se sentent, à juste titre, doublement isolés.

En plus du confinement, ils subissent toujours des dysfonctionnements informatiques.

En effet, nos collègues n'ont pas accès aux applicatifs Finances et ils ont des difficultés énormes à accéder à leur messagerie DGFIP.

La Direction a répondu que l'ensemble des personnels peut consulter sa boîte professionnelle depuis la fin de la semaine dernière.

Depuis ce week-end, les agents du SFACT ont à la messagerie Nomade.

En revanche, concernant l'accès aux applicatifs propres des finances publiques, les agents du SFACT ne pourront y accéder, car ils sont considérés comme des agents de l'AP-HP pour l'informatique.

**FO a demandé depuis longtemps que les agents du SFACT puissent accéder au portail DGFIP et à SIRHIUS. La Direction n'a toujours pas résolu ce problème.**

**FO maintient cette revendication légitime des agents.**

**Informations METIERS données par la Direction :**

- Toutes les dépenses sont assurées. L'activité est normale mais avec des contrôles allégés.
- Le virement des payes des agents de l'AP-HP pour le mois de mars a été assuré. L'opération sera reconduite à l'identique pour le mois d'avril.
- Les opérations BDF (FEBA) s'élèvent à 30 millions d'euros.
- Il y a environ 2000 lignes non traitées au Service Encaissement des Recettes et tiers payeurs
- Recouvrement sur particuliers et Organismes : il n'y a plus de poursuites depuis le confinement.

En vue du déconfinement, la DG va faire un Plan de Reprise d'Activité (PRA).

La Direction s'est engagée à organiser une audioconférence pour préciser les modalités du PRA.

Nous allons nous adresser à nouveau à la Direction pour les questions qui restent en suspens.

Si tu as des questions, n'hésite pas à nous les envoyer.

**La Section FO-DGFIP est mobilisée pour que les droits des agents soient respectés et pour que la protection des collègues soit assurée.**

**Tu peux nous contacter sur notre boîte BALF FO [fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Sur notre téléphone 01 55 80 66 43.**